Avril 2017

ÉDITO

Une page se tourne!



Après la création, il y a quarante ans par les communes de Châtillon-Le-Duc, Ecole-Valentin, Miserey-Salines, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs et le département Doubs, l'espace Valentin vient d'âtre repris par la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon. Depuis le 1er janvier 2017, la loi « NOTRE » oblige l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal à prendre un certain nombre de zones d'activités d'intérêt communautaire. Cette collectivité aura la charge de gérer et entretenir l'ensemble des voiries communautaires. Le Grand Besançon a estimé le montant des charges transférées à environ 95 000 €. Cette somme sera retenue sur l'attribution de compensation de la taxe professionnelle versée annuellement par la CAGB à la Commune.

Une nouvelle page s'ouvre!

Voilà plus de quarante ans que le centre commercial «Valentin» est ouvert. Malgré quelques réaménagements, l'ensemble commercial mérite aujourd'hui une rénovation de la galerie commerciale existante. Après plus de trente ans de discussions, le nouveau propriétaire de celle-ci et l'enseigne Carrefour ont trouvé un accord pour construire une extension de la galerie marchande de quelques 3 000 m² représentant une vingtaine de cellules commerciales. Actuellement, le permis de construire de l'extension est en cours d'instruction. Cependant, la rénovation de la galerie actuelle a débuté en avril pour se prolonger jusqu'en juillet. Parallèlement, l'enseigne Carrefour va rénover sa ligne de caisses et restructurer certains espaces «banque Carrefour, accueil...».

C'est un combat de trente ans qui voit son aboutissement grâce à la volonté et l'obstination des différents élus des communes de Châtillon-Le-Duc, Ecole-Valentin, Miserey-Salines. Notre zone d'activité va connaître un nouveau départ. Parallèlement, nous avons obtenu de l'investisseur un réaménagement de la rue de Châtillon, entre le pont de l'autoroute et le carrefour à feux. Avec l'appui des services techniques du Grand Besançon, de nouveaux trottoirs, une piste mode doux, un second carrefour à feux, seront créés.

Yves Guyen Maire d'École-Valentin

CME

Spectacle du CME

Le projet avance... Avec le concours des animateurs de l'UFCV, les nombreux enfants du Conseil Municipal des Enfants volontaires de l'école élémentaire prépareront leurs numéros dans le cadre des Nouvelles Activités Péri-éducatives. Les enfants déjà en 6ème répètent eux aussi de leur côté des chants et autres animations. Le thème est en relation avec le joli mois de l'Europe, le fil conducteur de ce spectacle sera européen!

Le souhait des enfants est que, à leur initiative, cet après-midi de détente rassemble les aînés parfois isolés et les familles de la commune.

Les élus du CME vous donnent donc rendez-vous le samedi 13 mai à 16h au CAL pour un moment de magie, cirque, chants et poésie... Le spectacle, d'une heure environ, sera suivi d'un goûter offert par la municipalité.

Venez nombreux pour encourager cet élan de solidarité spontané!

Le CME dispose maintenant d'une adresse mail sur laquelle les enfants de la commune peuvent envoyer leurs idées, suggestions... cme@ecole-valentin.fr



Commissions Municipales	
	2
Vie municipale - Voirie	
Comités consultatifs	4
Développement durable et activités	
Vie municipale	5
Associations	
ASEV - FCPEV - Kermesse	6 - 7
3 questions à Bernard Verguet État civil	8
	Comités consultatifs Développement durable et activités Vie municipale Associations ASEV - FCPEV - Kermesse 3 questions à Bernard Verguet



Du P.L.U. vers le P.L.U.I.*

La loi A.L.U.R du 24 Mars 2014 dispose que l'intercommunalité exercera de plein droit la compétence «PLU, documents d'urbanisme» à compter du 27 mars 2017 sauf si au moins 25% des communes représentant au moins 20% de la population s'y opposent.

23 communes, représentant 33 553 habitants, se sont prononcées contre ce transfert de compétence, dont les membres des conseils municipaux d'Ecole Valentin, des Auxons, de Miserey Salines, de Châtillon Le Duc.

Les communes ont dénoncé notamment le fait que la commune, garante de son territoire, ne pourrait pas s'opposer à un projet d'urbanisme qu'elle n'aurait pas choisi, qu'elle perdra le droit de préemption et à terme tout ou partie des taxes attachées au droit des sols, ce transfert compromettant les intérêts et l'autonomie financière des communes.

Les communes considèrent que le «pseudo droit d'alerte» inscrit dans la charte de gouvernance ne leur donne aucune garantie puisque ce sera uniquement le vote du Conseil Communautaire qui sera retenu. Par ailleurs, il aurait été judicieux, avant de transférer les diverses compétences, de débattre du passage en Communauté Urbaine.

Ainsi, depuis le 27 mars, la CAGB est devenue compétente en matière d'élaboration des documents d'urbanisme, 28 communes s'étant prononcées pour et 19 n'ayant pas délibéré, ce qui valait accord du transfert.

Alors, la loi du 14 décembre 1789 qui a porté sur les fonds baptismaux les communes a-t-elle vécu ? En cas de réponse positive à cette question, notre responsabilité devant nos administrés serait indéfendable.

* Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

COMMISSIONS MUNICIPALES

FINANCES

UN BUDGET PRIMITIF 2017 QUI PRÉPARE L'AVENIR

Avec un résultat cumulé à fin 2016, supérieur à un million d'euros, et après une année supplémentaire sans emprunt, notre commune, malgré les fortes baisses de dotation d'Etat, peut envisager 2017 relativement sereinement.

Par ailleurs, il est à noter que pour la 3° année consécutive, le taux communal des impôts locaux restera inchangé.

La santé financière de la commune reste favorable, les dépenses de fonctionnement connaissent une baisse de 200 000 € par rapport à 2016, soit un montant total de 2 130 500 €. Les charges générales regroupent principalement la maintenance de la voirie et des bâtiments ainsi que le fonctionnement des activités liées au scolaire et au périscolaire. Les dépenses de personnel représentent une part importante de notre budget, l'augmentation constatée est compensée en grande partie par des remboursements, correspondant à des personnes absentes et des subventions pour l'emploi d'avenir.

Les recettes de fonctionnement, pour un montant qui s'élève 2 130 500 € proviennent principalement du produit des taxes et impositions (habitation, foncières : bâties et non bâties, TLPE, attribution de compensation de la TP) à hauteur de 83,5%, des revenus des immeubles (loyers gendarmerie) pour 14,2% et diverses recettes pour 2,3%.

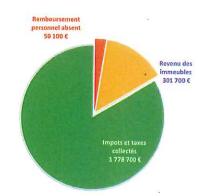
Nos dépenses d'investissement, d'un montant de 1 786 994 €, se répartissent comme suit. Au niveau de la voirie, sont prévus des chantiers importants tels que la rue des Grands Essarts, l'éclairage public... Les bâtiments sont concernés par la deuxième tranche de mise en accessibilité, ainsi qu'une partie de l'extension du centre périscolaire. L'achat d'un nouveau tracteur, l'équipement de la 7ème classe élémentaire du groupe scolaire et l'acquisition de matériel pour le «0 phyto» génèrent des dépenses en matériel et mobilier pour 219 000 €. Enfin, deux opérations concernent le cadre de vie : l'extension de la vidéo protection et une provision relative au projet de protection contre les nuisances sonores de la RN 57.

L'ensemble des recettes d'investissement se monte à 2 264 941 € avec un solde d'investissement reporté de 735 339 €, ce qui représente 32,47% du total des recettes. 22% proviennent de l'excédent de la section de fonctionnement, 17% d'un nouvel emprunt, 9,3% du FCTVA et de la Taxe d'Aménagement et 19,23% de diverses recettes.

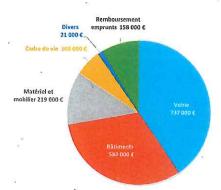
L'objectif majeur du budget 2017 vise à conforter la capacité d'autofinancement de la commune, afin de dégager des marges de manœuvre pour l'avenir. La commune doit prendre en compte le désengagement progressif et programmé de l'Etat en matière de dotations financières aux collectivités locales pour la réalisation, dans les trois prochaines années, des investissements nécessaires et programmés en ayant recours à l'emprunt long terme si nécessaire.



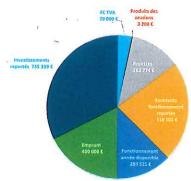
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT

COMMISSIONS MUNICIPALES

SÉCURITÉ

PARTICIPATION CITOYENNE

«Devenir acteur de sa sécurité» était le thème de la réunion publique, organisée en partenariat avec la gendarmerie et l'équipe municipale, le 14 mars. En première partie, les référents sureté de la gendarmerie nationale ont rappelé le fonctionnement du dispositif «participation citoyenne» et souhaitent lui donner une nouvelle impulsion.

Ce dispositif, outil d'aide à la lutte contre les cambriolages et agressions, avec cette démarche complémentaire de proximité, doit permettre de rassurer la population et améliorer la réactivité de la gendarmerie dans la lutte contre les phénomènes de délinquance. Les 10 référents volontaires recevront une formation expliquant leur mission dans le cadre de la « chaîne de renseignements ». Des réunions régulières seront organisées entre les référents communaux, Marie-Laure Picque et Lilian Philippe, les deux référents de la gendarmerie afin de valider l'efficacité du dispositif et de le faire évoluer. Son bon fonctionnement s'appuie sur le réseau de référents communaux, qui sont les relais de proximité entre les habitants, le Maire et les gendarmes. A ce jour, l'adhésion de plus de 3 000 communes à ce dispositif peut expliquer une baisse de 40% des infractions au sein de ces communes.



Une partie de l'équipe des référents communaux et gendarmerie : Yves Guyen, Serge Mélières, Sylvain Losson, Sébastien Henriot, Marie-laure Picque, Fabrice Cuenat, Jean-Paul Mussot, Lilian Philippe.

VOIRIE

RÉALISATION AMÉNAGEMENTS AD'AP



La commune poursuit le plan d'actions AD'AP (Agenda d'accessibilité programmée) concernant les travaux d'adaptation des accès aux établissements recevant du public. En 2016, ont été réalisés le changement des portes d'accès au Centre d'Activité et de Loisirs, une rampe d'accessibilité au local sportif de l'ASEV, une porte automatique à la mairie et diverses signalisation au sol visant à favoriser les déplacements pour environ 35 000 €.

En 2017, des travaux plus importants sont envisagés avec le réaménagement des toilettes du CAL, des sanitaires et douches de la salle de sport au 1er niveau du CAL, les toilettes des vestiaires du centre sportif et l'accessibilité de l'entrée à l'église. Le coût de ces opérations est estimé à 220 000 €.



BÂTIMENTS

RÉAMÉNAGEMENT DES LOCAUX PÉRISCOLAIRES

Ce projet de réaménagement est en réflexion depuis plusieurs années. L'obligation de mise en accessibilité des locaux pour les personnes à mobilité réduite et les besoins actuels ont accéléré le lancement du projet. Cette structure, construite il y a 15 ans pour 60 enfants, en accueille aujourd'hui environ 120 lors des cycles scolaires et fonctionne également pendant les périodes de congés avec le centre de loisirs. Le maître d'œuvre aura pour mission l'optimisation des aménagements dans un esprit de réduction des coûts en réaménageant les locaux existants. Les aménagements porteront sur les espaces d'accueil et administratifs, les salles de restauration et d'activités, l'espace soins infirmerie et les sanitaires. L'extension d'une partie du bâtiment sur l'existant prévoit un aménagement d'une nouvelle aire de jeux avec une cour et un préau abrité non clos d'environ 100 m².

Le démarrage du chantier est programmé début 2018. Un des principaux challenges sera l'organisation du chantier de rénovation pendant les périodes d'activités tant scolaires qu'extrascolaires. Ces travaux de restructuration pourront bénéficier de subventions, notamment de l'Etat au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local et du Département du Doubs.



DIAGNOSTIC VOIRIE

Un diagnostic sur l'état des voiries communales, d'une longueur de 19 km environ, a été réalisé en vue d'établir un budget prévisionnel pluriannuel de renouvellement des couches de roulement des chaussées sur les prochaines années et permettre ainsi de pérenniser notre réseau de voies ouvertes à la circulation publique.

Travaux :

Fin des travaux rue des Grands Essarts: après la mise en conformité du réseau d'assainissement des eaux usées par le SIAC en 2015, la requalification* de cette rue est envisagée. Les études lancées en 2016 permettent aujourd'hui de réaménager cette voie. Des travaux seront donc engagés en 2017 après le vote du budget correspondant. Il s'agit notamment de restituer une chaussée réduite à la circulation motorisée en favorisant d'un côté, un trottoir adapté pour les piétons, et de l'autre une zone délimitée autorisant le stationnement, le tout avec des matériaux adaptés et un éclairage plus performant et moins énergivore. Une rencontre avec les riverains sera programmée afin de leur présenter le projet. Le coût de l'opération est estimé à 370 000 €.

Projet de travaux rue de l'Amitié. Le SIAC procédera au printemps 2017 à la mise en conformité du réseau d'assainissement des eaux usées. Les travaux devraient durer jusqu'à l'automne. Là encore, et comme pour la rue des grands Essarts, la commune envisage une requalification de la rue de l'Amitié d'ici 2018 à 2019 en mettant la priorité sur les circulations piétonnes et la réduction de la vitesse. La dimension de cette requalification sera étudiée en fonction des capacités budgétaires et d'emprunt de la commune.

* Requalifier une route : refaire le profil de la route et ses aménagements.

COMITÉS CONSULTATIFS

RENCONTRE ÉLUS-ADMINISTRÉS SECTEUR SUD

La rencontre élus-administrés du mardi 21 mars concernait les habitants du secteur sud (rues des Aubépines, du Bois du Mont, des Chênes, des Ecureuils, des Fauvettes, des Marronniers, du Parc, des Tilleuls, Allées des Frênes, des Jardins, des Noyers).

C'est la 4ème réunion organisée dans la commune. Ces réunions permettent de répondre, au plus près, aux attentes et aux préoccupations des administrés des secteurs. Elles renforcent, par un meilleur dialogue, le «Bien vivre ensemble». L'actualité communale et les projets à court et moyen termes ont été présentés et les élus présents ont répondu aux questions et préoccupations des Ecovaliens venus s'informer et échanger.



Dans le cadre de la prévention des accidents cardiaques, la commune a reçu le label de niveau 2 «Ma commune a du cœur» pour les actions de formation et de facilité d'accès aux défibrillateurs réalisées en 2016. En 2017, des séances de formation seront à nouveau proposées aux personnels municipaux, aux enfants des classes de CM1 et CM2 ainsi qu'aux administrés. L'objectif étant de former une grande partie de la population.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire d'ores et déjà en mairie.

Un défibrillateur est accessible 24h/24, derrière la mairie, par le sentier qui rejoint l'épicerie.



DÉVELOPPEMENT DURABLE CADRE DE VIE

Opération de taille à Ecole-Valentin

Pour la troisième année consécutive en mars, la municipalité a proposé une session de démonstration de taille d'arbres fruitiers aux Ecovaliens et propriétaires de verger.

Après avoir explique les principales regies, Denis VIPREY, intervenant de l'Association Bisontine de Pomologie, outils propres et bien affutés en main, a réalisé la démonstration sur plusieurs petits arbres.

Pour conclure, le spécialiste a encouragé les participants, que la pluie n'a pas démotivés, à mettre ses conseils en pratique car « il vaut mieux tailler sans savoir que de ne rien faire du tout ».

VILLAGE PROPRE

Le 18 mars, une équipe d'Ecovaliennes a sillonné les rues de notre commune pour le nettoyage de printemps habituellement proposé par le Comité Consultatif DDCV (Développement Durable — Cadre de Vie). La récolte a été fructueuse. Mais sans originalité. Pas de surprise cette année, canettes alu, papier d'emballage, mégots sont encore et toujours le top 3 des déchets. Merci aux bénévoles pour leur contribution.

CAMPAGNE O PHYTO MA COMMUNE SANS PESTICIDE

La démarche, mise en place en 2016, a donné des résultats plutôt satisfaisants pour la première année. Le plan d'action 2017 va être adapté et la gestion différenciée mise en œuvre, avec la cartographie de traitement en 3 niveaux, évoluera légèrement. Les méthodes de désherbage manuel, thermique et mécanique vont se poursuivre selon les secteurs. Une réflexion sera menée afin d'optimiser l'entretien du cimetière et du stade.

La communication auprès des Écovaliens sera poursuivie tout au long de l'année afin de les sensibiliser et leur faire adopter les bonnes pratiques. En sachant que la vente de la plupart des produits phytosanitaires aux particuliers sera interdite à partir du

1er janvier 2019.



LE RUCHER D'ECOLE-VALENTIN

Courant 2016, la commune a accueilli trois ruches, installées dans le verger de l'espace de biodiversité.

L'année 2016 restera gravée dans la mémoire des apiculteurs franc-comtois. Elle aura été une année très difficile pour les abeilles, qui ont du faire face à des conditions climatiques extrêmement défavorables au développement des colonies et aux miellées.

La faible quantité de miel présente dans les ruches en fin d'été a imposé un nourrissement précoce et prolongé, destiné à accroître les réserves en sucre. Cela a permis ainsi aux abeilles d'affronter l'hiver, dont le mois de janvier s'est avéré très rude. Début février, les colonies ont repris un peu d'activité et attendent les premières fleurs de noisetiers, saules et lauriers-tins.



VIE MUNICIPALE

DE LA LUTTE AU GROUPE SCOLAIRE

Débutée en 2015-2016, l'initiation à la lutte en élémentaire est reconduite pour cette année scolaire 2016-2017. L'intervention de Drissi Dielloul, animateur agréé en lutte, permet aux élèves et aux enseignantes de se former. En effet, ce sont elles qui, une sémaine sur deux, mènent le cours avec leurs classes. Cette activité, financée sur le budget fonctionnement alloué par la mairie, sera menée sur la 5ème période de l'année et dans les six classes. Les classes de Movenne et Grande Section de maternelle testeront également cette activité, financée par la coopérative de l'école et Coup de Pouce.

Une 7ème classe au groupe scolaire

En raison de l'augmentation prévisionnelle des effectifs de l'école élémentaire de 150 à 174 enfants, l'Inspection académique prévoit l'ouverture d'une septième classe à la rentrée 2017.

CLASSE DÉCOUVERTE DES CM1

Les élèves de CM1 partiront en voyage scolaire à Guédelon, dans l'Yonne, pour découvrir le monde médiéval au temps des châteaux forts. En effet, le château fort de Guédelon est un chantier médiéval de construction historique, débuté en 1997, selon les techniques et les matériaux utilisés au Moyen Âge. Durant le séjour, qui se déroulera du 6 au 9 juin, les élèves pourront travailler à plusieurs chantiers pédagogiques et visiteront également une église et un village d'époque.

Pour réduire le coût du voyage, les parents des élèves concernés ont vendu des papillotes à Noël ainsi que des biscuits Billiotte, en collaboration avec l'association Coup de Pouce. Les déplacements en bus pour les activités durant le voyage seront financés par la commune.

SCOLAIRE - PÉRISCOLAIRE

LA MUTUELLE SOLIDAIRE: QU'EST-CE-QUE C'EST ?

La mutuelle solidaire consiste à proposer aux habitants d'Ecole-Valentin n'ayant pas de soutien à la mutualisation (par l'Aide à la Complémentaire Santé ou leur employeur) un contrat de mutuelle collectif négocié à des tarifs avantageux. Les atouts de ces contrats négociés sont l'adhésion sans questionnaire médical, la prise en charge immédiate sans délai de carence, le tiers payant auprès des prestataires et un délai de remboursement raisonnable.

Le projet concerne toute personne souhaitant bénéficier de cette offre collective, mutualisée et

Centre Communal d'Action Sociale

négociée aux meilleurs tarifs. L'offre s'adapte aux situations et aux besoins et propose une couverture de soins à plusieurs niveaux.

Selon la convention passée par le CCAS avec l'Association ACTIOM, de nouvelles permanences seront assurées à la mairie en septembre pour permettre aux personnes qui n'ont pas pu être reçues en 2016 de souscrire à la Mutuelle Solidaire. Les dates seront communiquées ultérieurement.

Une simulation des avantages et tarifs est possible sur le site :

www.macommunemasante.org

RELAIS SOLIDARITÉ

dans notre commune à



rité a besoin de trouver « un nouveau souffle ». De quoi s'agit-il ? Tout simplement de mettre en relation des personnes qui disposent d'un peu de temps, jeunes retraités le plus souvent, et des personnes plus âgées pour les accompagner suivant leurs besoins en courses, à un rendez-vous, ou pour toute autre démarche qu'elles ne peuvent effectuer seules ou simplement pour leur rendre visite de temps en temps.

Le groupe de bénévoles existant a lui aussi vieilli. Il est donc nécessaire d'accueillir de nouvelles personnes pour redynamiser le relais et peut-être envisager d'autres formes d'accompagnement. Il ne s'agit en aucun cas de se substituer aux services d'aides à domicile mais d'établir des rapports de solidarité entre les habitants d'un même village. Les personnes intéressées par cette démarche (tant pour proposer leurs services que pour solliciter une aide) peuvent contacter la mairie qui les mettra en relation avec un membre du CCAS.

Un café/rencontre sera organisé par le CCAS pour réunir tous les participants afin de faire connaissance.

VOD • Musique • Presse • Se former • Apprendre • Espace enfant ...

MÉDIATHÈQUE

Pour les adhérents à la Médiathèque d'Ecole-Valentin : découvrez le service Média-Doo!

Média-Doo permet d'accéder à des ressources numériques disponibles sur internet depuis votre domicile, sur poste fixe, smartphone ou tablette. Ce service en ligne est proposé par la Médiathèque départementale du Doubs via les 29 bibliothèques de son réseau, dont celle d'Ecole-Valentin. Il est gratuit pour les adhérents à la médiathèque. Envie de voir un film, écouter vos artistes préférés, lire un magazine ? Jouer ou lire avec vos enfants en ligne ? Apprendre une langue ? Connectez-vous à Média-Doo et consultez ses cinq grandes thématiques : Musique, Cinéma, Se former, Livres, Presse, Enfant. Une fois votre compte créé, vous disposez d'un forfait de 5 documents presse ou cinéma par mois. Les autres ressources sont en consultation illimitée «hors forfait».

Tout autre renseignement à la médiathèque d'Ecole-Valentin ou sur le site : http://media-doo.mediatheques.fr/

ASSOCIATIONS

L'ATELIER DESSIN-PEINTURE

Mis en place en 1992, l'atelier de dessin-peinture, animé par Claude Willemin a connu deux périodes d'activité : 1992/2000 et 2013 à aujourd'hui.

Chaque année, environ 10 élèves suivent régulièrement son enseignement et ses conseils. Le principe de base de l'atelier est le travail en groupe où chacun profite des connaissances et du regard de l'autre sur un même sujet. Toutes les techniques sont possibles : dessin crayon, fusain, encres peinture, etc.

Trois types d'activités sont proposés pour l'année et en général sur trois ou quatre séances :

- Les natures mortes servent de base à l'apprentissage du dessin d'observation : mise en page, mesures des proportions, tracé, volumes, perspective

- Le travail de croquis sur modèle vivant...chacun pose environ 20 minutes pendant que le groupe dessine, «obligé» de faire vite et de rester concentré!

- Un troisième exercice, une fois dans l'année consiste à effectuer une copie de tableau de maitre, travail de découverte d'un peintre dans sa technique et sa sensibilité. Parfois l'atelier peut s'étendre pour certains en dehors des murs comme la participation (deux

membres en 2016) aux journées des copistes organisées par le Musée et l'Institut Courbet à Ornans. Chaque participant dispose de trois jours pour reproduire une œuvre de G. Courbet. Claude Willemin y a obtenu le prix de l'institut Courbet en 2016.





AIKIDO **AUBRY PROMUE** 5ème DAN.

Mai AUBRY vient d'être promue 5ème dan. Elle est

un des piliers de la lique de Franche-Comté d'AÏkido. Membre du comité directeur, professeur dans deux clubs, responsable de la commission enfants, elle est maintenant sollicitée pour l'encadrement de stages fédéraux.

L'aikido, discipline tonifiante, adaptée à l'âge et à la condition physique de chacun, permet de renforcer les capacités cardio-vasculaires et musculaires, de favoriser la mémoire, d'améliorer la souplesse, de renforcer l'équilibre et de prévenir les chutes. C'est Alain Bardet, en 2000, qui avait mis en place ces cours dans le cadre de l'ASEV (Association Sportive d'Ecole-Valentin).

Sandrine Beauseigneur a elle aussi obtenu son cinquième dan il y a 3 ans. Quand on sait qu'il y a moins de 10 féminines en France, au niveau de la

FFAB (Fédération Française d'aikido et de Budo) qui ont atteint ce niveau de grade, cela donne une idée de l'excellence et du niveau des cours dispensés dans cette section sportive !

Elles dispensent toutes deux, avec Jean-Paul Moine et Christian Aubry, des cours à l'ASEV les mercredis et vendredis, aux enfants, adultes et séniors.

RENCONTRE RÉGIONALE **DES VANNIERS AMATEURS**

Sous l'égide de l'association culturelle, une cinquantaine de vanniers amateurs de la région de Bourgogne-Franche Comté se sont retrouvés au CAL, le samedi 9 mars pour échanger astuces et savoir-faire. Tout au long de la journée, les différents ateliers proposés affichaient complets. Les «pièces uniques» de chacun étaient exposées, et les visiteurs ont pu apprécier le savoir faire et surtout la dextérité manuelle nécessaire

au travail de l'osier pour lui préserver sa souplesse tout en assurant la solidité de l'ouvrage.



Bernard Vaucheret porte la coiffe gauloise.

LA VIA FRANCIGENA TRAVERSE LE TERRITOIRE D'ECOLE-VALENTIN



CULTUREL EUROPEEN

Tous les chemins mènent à Rome! Chaque année, environ 1 500 pèlerins traversent la Franche-Comté en empruntant les sentiers de la Via Francigena. Un chemin de pèlerinage de

Canterbury, en Grande Bretagne, à Rome, qui est aussi ancien que celui de Saint Jacques de Compostelle mais moins touristique. Et ce che-

min passe par Ecole-Valentin. En venant de Miserey, le sentier passe par la forêt au dessus du tunnel SNCF, l'arboretum, la fontaine, le val du ruisseau, le rond point du champ de tir pour rejoindre Besançon par les Montboucons et ensuite Pontarlier, le Grand Saint-Bernard pour traverser l'Italie. Cette via Francigéna aura pour support le GR 145 (blanc et rouge), le balisage sera effectué par une équipe de randonneurs d'Ecole-Valentin après l'homologation du chemin.

Ce logo spécifique précise que vous êtes sur la bonne «Via».

FCPEV

STAGE ALSACIEN POUR LES U 13

35 enfants licenciés de la catégorie U 13 (nés en 2004 et 2005), accompagnés par 6 éducateurs du club, ont participé à un stage au Centre Régional d'Alsace à Mulhouse. Ce projet sportif et éducatif, organisé par deux éducateurs de l'équipe U13, vise avant tout à fédérer les joueurs sur un projet de groupe. Au programme : technique du football, hygiène et santé, vie en société et citoyenneté. Le financement a été réalisé par une vente de calendriers, une partici-



pation du FCPEV (Football Club Pirey Ecole-Valentin), des parents et des communes d'Ecole-Valentin et de Pirey. sollicitées chacune à hauteur de 400 €.

Les jeunes se sont entrainés et ont joué avec les clubs de Riedisheim et de Baldersheim dans une ambiance chaleureuse. Au retour, l'enthousiasme et la gaité dans le car étaient le signe que l'objectif était atteint. «Nos jeunes ont passé un super séjour et ils ont porté fièrement et dignement les couleurs de notre club», soulignent les organisateurs.

ASSOCIATIONS

THÉÂTRE La troupe de théâtre de l'Associa-

La troupe de théâtre de l'Association Culturelle d'Ecole Valentin, composée cette année de 12 comédiens, vous propose, les 20 et 21 mai, une des pièces les plus connues d'Eugène LABICHE,

«la cagnotte», mise en scène par Vivien PIANET. Labiche propose dans cette comédie-vaudeville, une satire du bourgeois provincial en dénonçant les faux-semblants et la cupidité. La première partie du spectacle sera assurée par l'atelier théâtre des enfants.

La fête de Noël de « COUP DE POUCE » sous le signe de la nouveauté!

Après deux années de collaboration avec l'UFCV, qui ont vu l'organisation de spectacles conçus grâce aux activités menées en NAP, l'association des parents d'élèves «**Coup de pouce**» est revenue à une fête de Noël axée autour du divertissement et des jeux. Sur le principe d'ateliers sur lesquels les enfants se déplacent, la matinée du 17 décembre a également été marquée par la nouveauté!

En plus des traditionnels ateliers créatifs, pêche aux cadeaux et autres jeux d'adresse, les enfants ont pu se défouler lors de «minis boums» animée par DJ Seb, se projeter dans l'univers des princesses ou de Star Wars grâce aux prises de vue sur fond vert de Olaf Studio. Le Père Noël a été accueilli en fin de matinée dans une forêt décorée par leurs soins. Enfants et parents étaient ravis de cette fête couronnée par le succès et un bénéfice qui a déjà permis de financer une sortie cinéma pour la classe de CP.



UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR LA KERMESSE

Lors de la dernière réunion du comité inter-associations, Yves Faivre, président sortant a présenté sa démission. Effectivement, avec son épouse, en fin d'année dernière, ils ont déménagé à Baumes-Les-Dames pour se rapprocher de leurs enfants. Mais ils rassurent les membres du comité, ils seront présents pour le passage du relais sur l'organisation de la 49ème kermesse qui aura lieu les 3 et 4 juin.

Les membres du comité ont donc voté pour élire les membres du nouveau bureau. Yves Berche assurera la présidence, Bernadette Gruet garde les missions de trésorière et Eric Pingrit sera le nouveau secrétaire.

En fin de réunion, autour d'un pot de convivialité, Yves et Geneviève ont été remerciés par les membres du comité et la municipalité pour leur enga-

gement depuis de nombreuses années dans l'organisation de la kermesse et leur participation bénévole dans les associations locales, paroissiale, sportive et culturelle.

La kermesse, c'est une « institution » intergénérationnelle. C'est l'esprit fête de village et lieu de rencontre qu'apprécient les enfants du village qui reviennent, chaque année, avec leurs enfants, et toujours avec autant de plaisir. Nous fêterons ses 50 ans en 2018 et le recrutement de nouveaux bénévoles est indispensable pour prendre la relève des anciens et apporter des idées nouvelles. Alors, si vous disposez de quelques heures, les 3 et 4 juin, pour nous aider, vous serez les bienvenus.



L'équipe des bénévoles de la Kermesse.

la (éte

GALETTE DES VOISINS

La fête des voisins, c'est aussi en hiver. En janvier, un couple de la rue de la Carrière a invité ses voisins de rue à partager la galette. Tous les voisins avaient répondu présents en apportant de quoi déguster et partager.

Cette rencontre en appellera d'autres au beaux jours. N'oubliez pas, la mairie vous propose des verres réutilisables pour la fête des voisins que vous organiserez dans vos quartiers, à partir de Mai.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans notre commune se trouvait une gare desservie par une ligne qui reliait Besançon à Vesoul. Cette ligne indépendante de la ligne SNCF passait sur le merlon actuel de la rue des Vergers. «L'ancêtre du tramway » appelé tacot a circulé, jusqu'aux environs de

1938. La ligne des Chemin de Fer Vicinaux servait entre 1907 et 1938, avec d'autres lignes de la compagnie, à transporter les personnes comme le fret, contribuant à la bonne marche de l'agriculture, de la manufacture régionale. On peut encore voir le ballast (merlon) ainsi que les vestiges de la gare, rue des vergers, après les ateliers municipaux !



3 QUESTIONS À...

Bernard Verguet

Bernard n'est pas un Ecovalien tout à fait comme les autres. Habitant à Valentin depuis 30 ans, il a terminé son activité professionnelle à la Direction Départementale des Territoires et est en retraite depuis 3 ans. Et dans ce parcours, qui aurait pu être une vie banale, Bernard, malvoyant de naissance, a participé aux jeux paralympiques d'Albertville, de Lillehamer, d'Atlanta et de Sydney.

Bernard, vous avez un palmarès étonnant, pouvez-vous nous le décrire ?

En 1990, je pratiquais le ski de fond avec Antoine Jungen et Alain Gay qui me guidaient sur les pistes. La fédération de ski m'a demandé de participer aux jeux paralympiques d'Albertville, juste pour faire une démonstration. Puis, j'ai été sélectionné aux championnats d'Europe en 1993 et aux jeux paralympiques à Lillehamer en 1994. En intersaison, je m'entraînais alors en tandem avec Eric Girardet, un ancien collègue, jusqu'en 1996, puis avec Yann Gabey jusqu'en 2000. Plus j'allais de l'avant, plus je progressais, je me suis donc lancé dans les compétitions cyclistes. En 1994, nous sommes 3èmes aux championnats du monde par équipe en tandem, en 1995, champions d'Europe chrono par équipe. En 1996, nous avons participé aux jeux paralympiques à Atlanta. En 1997, nous avons été champions d'Europe chrono par équipe en France, en 1998, à Colorado sprint pour les championnats du monde, en 1999, aux championnats d'Europe à Blois, et en 2000, aux jeux paralympiques de Sydney. Et puis, il devenait difficile de trouver des personnes pour m'accompagner, j'ai donc arrêté la compétition mais j'ai conservé une activité sportive. Je randonne avec le club d'Ecole-Valentin, j'ai mon home trainer et, depuis que j'ai mon chien Jakass, je randonne seul dans la commune.

La présence de votre chien guide vous assure plus d'autonomie. Comment s'est passée l'arrivée de Jakass ?

J'ai fait la demande à l'école de chiens guides de Lyon en septembre 2014, lorsque j'ai arrêté de travailler. J'ai du constituer un dossier complet, participer à des stages, consulter des médecins pour une évaluation et une validation des besoins et ensuite rencontrer plusieurs chiens. Jakass est arrivé chez moi le 13 juin 2016, un accompagnement régulier est réalisé par les éducateurs de l'école. La remise officielle de Jakass, labrador à robe noire a eu lieu le 13 février 2017 en présence des amis de la commune et du club de randonnée, du président et des membres de l'association de chiens guides d'aveugles, de la famille d'accueil de Jakass, qui a participé à son apprentissage.

Votre handicap a-t-il été un frein pour exercer votre activité professionnelle ?

Lorsque j'avais 20 ans, j'ai eu la chance de rencontrer une assistante sociale qui m'a orienté vers une formation de standardiste, que j'ai suivie à Paris pendant un an et demi. Avec mon diplôme, j'ai travaillé

dans plusieurs administrations pour terminer ma carrière à la Direction Départementale des Territoires, au poste de standardiste, aménagé pour mon handicap.

Jakass, c'est mes yeux, je ne pourrai plus m'en passer. Dans mes déplacements, il m'aide à éviter les obstacles comme les haies et les branches qui dépassent sur le trottoir, par exemple. Mais j'ai la nostalgie du vélo...

J'aimerai encore «rouler»...



NAISSANCES

08/10/2016 **FERRY Achille** 19/10/2016 **ZAGMOUT IIyas** 26/10/2016 **DUMONT Paul** 30/10/2016 **JOUFFROY Lucile** 05/11/2016 **FIDON Lucie** METGÉ Lola 20/11/2016 10/12/2016 **DEVILLERS Sasha** 12/12/2016 **TARDEVET Edan** 25/12/2016 **COLIRE Ju** 02/01/2017 LE ROCH Camille lian 22/01/2017 **NAJIB Sofiane** 25/01/2017 **ABOULAICH Neyla** 29/01/2017 **DAVID Juliette** 02/02/2017 **BAHLOUL Assil** 10/02/2017 MATHEY Lola

MARIAGES

16/02/2017

17/02/2017

03/12/2017 STOPPANI Michel et MENGARDA Sandrine 25/03/2017 LOUHKIAR Mustapha

et PUTET Charlotte

KURSUN Alpaslan

RIEUX Thaliya

DÉCÈS

06/02/2017

21/10/2016 LORIGUET Paul
23/10/2016 LORIOT Bernadette
veuve MARGUET
09/11/2016 DUBREZ Michelle
veuve BELZ
14/12/2016 LOMBARDET Raymonde,
veuve GROSLAMBERT

épouse SERGENT

TROUILLOT Noëlle

08/02/2017 TAICLET Urbain

14/02/2017 COULON Michel

Directeur de publication : Yves Guyen. Coordination rédaction : Patricia Peltier. Ont contribué à la rédaction de ce numéro et aux photos : Brigitte Andreosso, Marianne Beaupain, Martine Bouveret, Yves Guyen, Jean-Paul Mussot, Serge Mélières, Jean-Claude Grosso, Marcelle Pagnot, Stéphane le Breton, André Racine, Patricia Peltier, les présidents des associations, les responsables des sections sportives, culturelles et de l'UFCV. Tirage : 1300 exemplaires. Parution semestrielle. Prochaine parution : Octobre 2017. Impression : VALENT' IMPRIMERIE - RCS Besançon B 403 838 501 - Tél. 03 81 80 66 29. Imprimé avec des encres végétales, sur papier certifié 100% PEFC™ issu de forêts gérées durablement.

Mairie d'École-Valentin 3 Rue des Grandes Vignes 25480 - Courriel : mairie@ecole-valentin.fr - Tél. 03 81 53 70 56.